

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 18 décembre 2020

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 18/12/2020**

**Point 7 : projet d'évolution du fonctionnement et de l'organisation des
Directions régionales outre-mer**

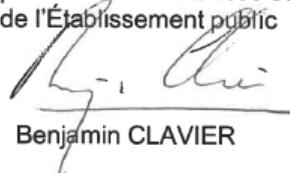
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 18 décembre 2020 à 14h15, par conférence Microsoft Teams.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 7 de l'ordre du jour concernant le projet d'évolution du fonctionnement et de l'organisation des Directions régionales outre-mer est le suivant :

Contre : 15 voix : UNSA (6) – CFDT (4) - CGT (3) – SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER